

Elle se plaignait l'autre jour de voir Mgr Langevin l'accuser de *détester* les libéraux.

Et M. Tardivel citait des textes à l'appui pour prouver qu'il nous chérissait.

Mais nous en agissons de même avec les évêques.

Nous les aimons, au moins autant que M. Tardivel les aime; mais nous détestons leurs façons d'agir.

C'est fort juste, cela.

Mgr Emard nous semble agir d'une façon plus raisonnable et plus libérale. et nous exprimons le désir de voir prévaloir ses opinions et ses manières.

Que peut-on nous reprocher ?

La *Vérité* dit que nos compliments peuvent faire du tort à Mgr Emard.

Peut-être bien parmi les imbéciles qui suivent M. Tardivel ou Mgr Lafleche.

Mais ce n'est pas pour ceux là que nous écrivons.

CATHOLIQUE

ENFIN!

Tout le monde y vient maintenant.

Lorsque nous avons dit de ne pas s'occuper de Mgr Langevin; lorsque nous avons conseillé de traiter la question des écoles avec le gouvernement du Manitoba seul, nous avons eu contre nous tous les *licheux du palais cardinalice*.

Parmi les libéraux de Québec, en particulier, on nous décréait d'infamie.

Heureusement, les dernières incartades du clergé ont changé les opinions.

Voici les conseils que le trois fois saint *Electeur* donne au Premier Ministre :

Le *Manitoba* était prêt à accepter une feuille de papier blanc de M. Dickey en échange des droits de ceux qu'il s'arroge le droit de représenter.

Et il ne voudrait pas accepter de M. Laurier un arrangement qui leur donnerait *seulement* le droit "d'enseigner la religion et le français dans leurs classes avec l'octroi législatif" !

Pour l'amour de Dieu, M. Laurier, ne vous occupez donc pas de ce monde là. Vous savez

bien que quoi que vous fassiez, vous ne pourrez jamais leur plaire. La meilleure preuve, c'est qu'ils vous injurient depuis que vous avez pris le pouvoir, sans ne rien savoir du règlement que vous vous proposez de faire de la question scolaire.

Est-ce que quelqu'un qui irait à votre bureau pour solliciter une faveur commencerait par vous injurier avant même que vous ayez ouvert la bouche pour lui répondre ?

Non, M. Laurier.

Celui qu'il vous faut satisfaire dans le règlement de cette question scolaire, c'est le public. Faites un règlement satisfaisant et qui puisse être accepté comme tel par l'électorat intelligent, sincère, ami de la justice, et ne craignez pas les conséquences.

C'est ce qu'a toujours dit le RÉVEIL.

Il était temps d'y arriver. Occupons nous des intérêts des pères de famille et laissons le clergé se boucler la soutane.

MANITOBAIN

TRAFIC CLERICAL

La *Presse*, toujours en quête de bonnes nouvelles pour les âmes pieuses, vient de publier ce qui suit :

Le 24 mai 1895, fête de la Reine, M. le curé C. Ouimet, de St. Eustache, reçut une lettre de sir Daniel Lyons, gardien de la Tour de Londres, conçue à peu près en ces termes : " Révérend monsieur, — Je vous envoie par la malle (parcel post), . . . une boîte contenant certains objets qui ont été enlevés de l'église de Saint-Eustache lors de la rébellion de 1837, durant l'incendie de cette église. J'ai conservé cet objet soigneusement, qui, après tout, n'est pas d'une grande valeur pour moi, mais qui peut vous être un précieux souvenir. Je pense que c'est " l'Extrême-Onction de Saint-Eustache."

Huit jours, quinze jours se passèrent ainsi, et rien ne vint. Alors, M. le curé, croyant à une fumisterie, déchira la lettre de sir Daniel Lyons. Mais quelle ne fut pas sa surprise au bout de trois semaines de recevoir de Londres une boîte en bois artistement travaillée, doublée d'un épais et riche satin et contenant la boîte aux ampoules, petite boîte en argent de 5 pouces de long, 3 pouces de large et 4 pouces de haut. Les ampoules sont les deux petites bouteilles d'argent qui contiennent les saintes huiles à